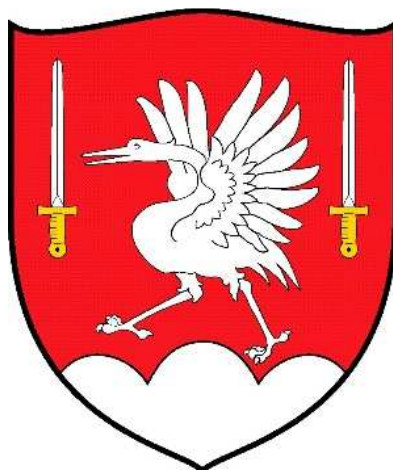


# Commune de Bas-Intyamou



## LES CHRONIQUES DE BAS-INTYAMON

Convocation à l'assemblée communale  
Ordinaire du 9 mai 2017



Les citoyennes et citoyens, contribuables de la commune de Bas-Intyamon, sont convoqués en assemblée communale ordinaire le

**mardi 9 mai 2017 à 20.00 h.  
à l'Auberge de la Couronne  
à Enney**

**Tractanda :**

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 13 décembre 2016  
(il ne sera pas lu)
2. Budget 2017 :
  - détail des crédits d'investissement (objet de la dépense, montant, charge financière)
  - rapport de la Commission financière
  - vote formel des crédits sollicités
3. Comptes 2016 (ils ne seront pas lus)
  - a) de fonctionnement
  - b) d'investissement
4. Rapport de l'organe de révision et rapport de la Commission financière - approbation des comptes de fonctionnement et des investissements – approbation des comptes
5. Divers

Les documents soumis à l'assemblée communale sont à disposition des citoyens à l'administration communale (selon art. 3 et 13 du règlement d'exécution de la loi sur les communes). Le procès-verbal de l'assemblée communale est publié sur le site [www.bas-intyamon.ch](http://www.bas-intyamon.ch).

Le Conseil communal

## 2. Budget 2017

Lors de l'assemblée communale du 13 décembre 2016, les citoyens se sont prononcés sur différentes dépenses :

Chaque conseiller communal a présenté les objets et le but de la dépense. Les citoyens se sont prononcés sur chaque objet séparément, mais la charge financière a été comptée globalement dans les charges de fonctionnement. Or, pour pouvoir délivrer l'autorisation de financer ces objets par un emprunt bancaire, le Scm (Service des communes) qui se réfère à la loi sur les communes (art. 48) exige que les charges financières de chaque objet soient détaillées et votées séparément.

En ce sens, les citoyens devront approuver formellement chaque objet séparément, avec le montant à investir et la charge financière y relative.

Les points relatifs à l'acquisition d'un **tracteur pour la forêt** et à la **rénovation de l'Auberge** ont été présentés conformément aux exigences du Scm ; ils ne seront ainsi pas revotés.

- **radars pédagogiques**

but de la dépense : poser des radars pédagogiques aux entrées des villages pour indiquer la vitesse de circulation aux véhicules et intensifier la prévention des accidents.

montant : CHF 8'100.00

charge financière annuelle :

intérêts financiers CHF 81.00

amortissement : CHF 1'215.00

- **sécurisation du passage à piétons – centre d'Enney**

but de la dépense : nécessité de refaire le passage à piétons selon les normes en vigueur – améliorer la visibilité et la sécurité des piétons

montant CHF 29'600.00.00

charge financière annuelle :

intérêts financiers CHF 296.00

amortissement : CHF 4'440.00

- **assainissement de l'éclairage public**  
but : remplacer les anciennes lampes publiques et ampoules par des ampoules à meilleure efficacité et plus économiques  
montant : CHF 13'248.00  
charge financière annuelle :  
intérêts financiers CHF 132.50  
amortissement : CHF 1'987.20
  
- **remplacement des UV au réservoir des Frassettes**  
but : suite à l'inspection de notre réseau d'eau par le service des affaires alimentaires, le système de traitement des UV ne correspond plus aux normes. Il doit être remplacé.  
Montant CHF 90'000.00  
charge financière annuelle :  
intérêts financiers CHF 900.00  
amortissement : CHF 13'500.00
  
- **remplacement des pompes de liaison – les Auges**  
but : avec la construction de plusieurs maisons et le développement de quartier sur les hauts d'Enney, le système de pompage se trouve insuffisant. Il est nécessaire de le remplacer.  
Montant CHF 100'000.00  
charge financière annuelle :  
intérêts financiers CHF 1'000.00  
amortissement : CHF 10'000.00
  
- **renouvellement d'une conduite d'eau à Villars-sous-Mont**  
but : il s'agit d'une conduite vétuste qui présente des points de fuite. Elle doit être remise à neuf.  
Montant CHF 25'000.00  
charge financière annuelle :  
intérêts financiers CHF 250.00  
amortissement : CHF 1'000.00
  
- **benne pour la déchetterie d'Enney et acquisition de mollocks**  
Cet investissement sera financé par les liquidités de la caisse.
  
- **rénovation de chalets d'alpage**  
but : maintenir en état le patrimoine alpestre et restaurer les chalets d'alpage.  
Montant CHF 75'000.00  
charge financière annuelle :  
intérêts financiers CHF 750.00  
amortissement : CHF 2'250.00

### **3. Comptes 2016**

#### **Commentaire**

En application de la loi sur les communes, les comptes 2016 ont été contrôlés par la fiduciaire BDO Visura, le 3 avril 2017. Ils sont soumis à l'approbation de l'assemblée communale.

Les finances communales se décomposent en deux volets importants :

- les charges liées, soit toutes les participations que le canton facture aux communes, ainsi que toutes contributions liées à des associations de district et à des ententes intercommunales.
- les dépenses purement liées au fonctionnement de la commune, soit le ménage communal.

#### *Dicastère 0 : Administration*

Frais d'élections et rémunération du Conseil communal supérieurs au budget.

#### *Dicastère 1 : Ordre public*

Frais de fonctionnement de la police du feu communale inférieurs au budget.

#### *Dicastère 2 : Enseignement et formation*

Charges liées légèrement inférieures à celles annoncées par le Canton.

#### *Dicastère 3 : Culture et loisirs*

Charges légèrement inférieures au budget. A relever le don de CHF 8'000.00 remis par la Société de Jeunesse suite aux RJG 2015. Cette somme a été affectée au budget 2017 pour la rénovation des installations de la place de jeux d'Enney.

#### *Dicastère 4 : Santé*

Charges liées conformes au budget.

#### *Dicastère 5 : Affaires sociales*

Conforme au budget hormis la charge liée relative à notre participation pour les personnes handicapées ou inadaptées qui est plus élevée que celle annoncée par le Canton au budget.

### *Dicastère 6 : Routes communales, génie civil*

La différence entre le budget et les comptes s'explique par des achats de marchandises, des frais d'entretien des routes et des frais hivernaux supérieurs au budget.

### *Dicastère 7 : Protection et aménagement de l'environnement*

Comme prévu dans la loi sur les communes, les chapitres environnementaux, soit l'approvisionnement en eau et l'épuration et la gestion des déchets, sont autofinancés à 100 % par la perception de taxes. A relever encore que, dès 2016, les dicastères de l'eau et des déchets sont dorénavant soumis à la TVA, à l'instar du dicastère de l'épuration.

### *Dicastère 8 : Economie*

Ce dicastère est conforme au budget.

### *Dicastère 9 : Finances et impôts*

L'excellent résultat 2016 s'explique principalement par des impôts extraordinaires liés aux ventes immobilières.

Les logements nouvellement construits ont pour conséquence une augmentation significative de la population dont résulteront un apport fiscal supplémentaire mais, également, des charges liées supérieures.

Le résultat de l'exercice 2016 nous a permis d'effectuer des amortissements extraordinaires pour un montant de CHF 281'319.00 et d'augmenter la provision pour débiteurs douteux de CHF 123'681.00.

Le bénéfice résiduel de cet exercice est de CHF 20'373.48.

Par rapport à 2016, les prévisions fiscales cantonales 2017 prévoient les augmentations suivantes des impôts ordinaires :

Impôt sur le revenu des personnes physiques	+ 3%
Impôt sur la fortune des personnes physiques	+ 3%
Impôt sur le bénéfice des personnes morales	+ 5%
Impôt sur le capital des personnes morales	+ 2%

Récapitulation des comptes de fonctionnement

	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0 Administration	1'260'985.25	905'166.55	1'252'352.00	917'794.00	1'332'056.80	976'079.95
1 Ordre public	166'008.22	104'794.41	185'755.00	116'565.00	171'318.85	104'391.50
2 Enseignement et formation	1'489'801.26	44'358.05	1'508'678.00	27'000.00	1'569'564.35	45'615.60
3 Culte, culture et loisirs	94'694.00	10'351.45	100'762.00	0.00	105'551.55	3.15
4 Santé	519'814.65	16'120.75	521'089.00	20'000.00	539'062.75	17'168.95
5 Affaires sociales	623'769.50	36'807.25	604'641.00	44'000.00	578'933.05	33'389.25
6 Transports et communications	422'552.81	54'740.25	355'247.00	12'500.00	395'664.60	26'666.40
7 Protection et aménagement de l'environnement	686'992.75	741'908.25	610'520.00	579'000.00	656'051.35	632'407.45
8 Economie	613'289.85	547'470.80	615'668.00	552'450.00	774'007.60	722'728.65
9 Finances et impôts	1'110'627.04	4'547'191.05	712'352.00	4'174'254.00	715'183.41	4'259'363.90
<b>Totaux fonctionnement</b>	<b>6'988'535.33</b>	<b>7'008'908.81</b>	<b>6'467'064.00</b>	<b>6'443'563.00</b>	<b>6'837'394.31</b>	<b>6'817'814.80</b>
Excédents de charges/produits fonctionnement	20'373.48			23'501.00		19'579.51



### Récapitulation des comptes d'investissement

	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0 Administration						
1 Ordre public						
2 Enseignement et formation	39'144.65	0.00	37'800.00	0.00	0.00	8'848.00
3 Culte, culture et loisirs						
4 Santé						
5 Affaires sociales						
6 Transports et communications	118'121.60	85'000.00	443'285.00	0.00	195'233.15	123'461.40
7 Protection et aménagement de l'environnement	180'953.95	216'688.80	249'173.00	228'180.00	239'303.65	166'396.70
8 Economie	0.00	0.00	0.00	0.00	25'000.00	0.00
9 Finances et impôts	70'346.04	27'306.05	82'895.00	308'000.00	211'783.95	19'000.00
<b>Totaux investissements</b>	<b>408'566.24</b>	<b>328'994.85</b>	<b>813'153.00</b>	<b>536'180.00</b>	<b>671'320.75</b>	<b>317'706.10</b>
Excédents de charges/produits		79'571.39		276'973.00		353'614.65

**Les investissements se détaillent ainsi :**

No de chap.	Libellé	Date appro- bation	crédit voté	charges -recettes	Remarques
29	Acquisition d'un bus scolaire	15.12.2015	37'800.00	39'144.65	
62	Entretien des routes à Estavannens et Enney	15.12.2015	48'983.00		
6200.501.00	Route Vudalla, Létchyre, Les Auges	29.11.2011	349'000.00	25'325.40 216'460.05 219'677.10 -44'940.20 -70'000.00 -63'000.00 -34'152.00 -36'868.00 1'000.00	Dépenses 2012 Dépenses 2013 et travaux pour des tiers Dépenses 2014 Participations de tiers Subv. fédérales part. Subv. cantonales part Subv. Fédérales – solde Subv. Cantonales – solde Travaux 2016 – solde
6200.501.01	Assainissement éclairage public	30.11.2010	90'000.00	9'710.30 18'785.50 56'562.85	Financé sur 5 années Dépenses 2011 Dépenses 2012 Dépenses 2014
6200.501.02	Route du Pliain	29.11.2011	350'000.00	5'697.85 18'111.00 64'100.85	Dépenses 2014 Dépenses 2015 Dépenses 2016
6200.501.04	Etude assainissement PN Camping Enney	12.12.2006	5'000.00		

				162.00	Dépenses 2012
				2'466.75	Dépenses 2013
	Assainissement PN Camping Enney	04.12.2007	930'000.00	43'610.40	Dépenses 2014
				52'707.40	Dépenses 2015
				9'920.00	Dépenses 2016
	subventions		-78'000.00		
	participations de tiers		-125'000.00	-15'000.00	
	participation des Tpf		-53'000.00	-70'000.00	
	net		679'000.00	23'866.55	
7000.501.00	Etude du réseau d'eau PIEPP	26.11.2013	30'000.00	9'828.00	Dépenses 2015
				13'737.15	Dépenses 2016
7000.501.00	Construction de réservoirs et conduites	25.11.2014	200'000.00	101'282.80	Dépenses 2015
				126'288.45	Dépenses 2016
7000.501.00	Remplacement du système de conduite Rittmeyer	15.12.2015	50'000.00	14'411.50	Dépenses 2016
7100.501.00	Construction de canalisations	25.11.2014	85'000.00	83'073.40	Dépenses 2015
				7'407.40	Dépenses 2016
7400.501.00	Réaménagement du cimetière d'Enney	15.12.2015	18'772.00	11'603.15	Dépenses 2016

7900.509.00	Plan d'aménagement local	13.12.2005	80'000.00	69'032.50	Dépenses 2006-2010
	crédit complémentaire	30.11.2010	70'000.00	27'013.60	Dépenses 2011
				8'306.80	Dépenses 2012
				11'313.00	Dépenses 2013
				37'712.30	Dépenses 2014
				32'213.45	Dépenses 2015
	crédit complémentaire	15.12.2015	77'853.00	18'946.05	Dépenses 2016
				- 1'157.40	Subvention cantonale
9420.503.00	Rénovation de l'Auberge	27.11.2012	35'000.00	15'341.90	Dépenses 2013
				11'660.00	Dépenses 2014
9420.503.00	Rénovation de l'Auberge – crédit d'étude	26.11.2013	80'000.00	30'349.00	Dépenses 2015
				3'961.94	Dépenses 2016
9433.501.01	Zone d'activité - équipement	03.04.2009	700'000.00		Total des dépenses 2009 à
				542'302.25	2014, yc frais ventes
				118'168.15	Dépenses 2015
				30'436.50	Dépenses 2016
9433.600.00	Vente de terrain			4'621'103.05	ventes 2009 à 2014
	Subventions ECAB			83'724.90	Subv. 2009 à 2014
9433.600.00	Vente de terrain (hormis ZAC)		385'000.00	77'000.00	Acpte 2014 s/vente
9460.405.00	Rénovation des chalets d'alpage	25.11.2014	50'000.00	62'489.50	Dépenses 2015
				-19'000.00	Subv. cantonales
9460.405.00	Rénovation des chalets d'alpage	15.12.2015	45'000.00	35'947.60	Dépenses 2016
					y.c. frais de vente
				- 16'505.05	Participation de tiers
				- 10'800.00	Subv. cantonales